

Évolution du marché : Blé (CN 10) — 2015–2025

Introduction

Le chapitre 10 du Système harmonisé, intitulé « CÉRÉALES », regroupe le blé tendre (froment), le méteil, le seigle, l'orge, l'avoine, le maïs, le riz, le sorgho, ainsi que d'autres céréales mineures (sarrasin, millet, alpiste, etc.). Ce rapport analyse l'évolution des échanges extérieurs de l'Union européenne pour ce produit emblématique entre janvier 2015 et décembre 2025, à partir des données annuelles consolidées de la plateforme Trade Dashboard. L'UE reste un acteur de premier plan sur les marchés céréaliers mondiaux, mais la décennie écoulée a profondément transformé son profil commercial : l'excédent historique s'est amenuisé, la géographie des flux s'est recomposée et la dépendance aux importations a fortement augmenté.

1. L'effritement continu de l'excédent commercial céréalier européen

Les volumes exportés reculent nettement, masqués par une hausse des prix unitaires

Entre 2015 et 2025, la valeur des exportations européennes de céréales est passée de 9,85 milliards d'euros à 9,01 milliards d'euros, soit une baisse modérée de 8,5 % (Aperçu général des échanges). Cette relative stabilité en valeur cache une érosion beaucoup plus marquée des quantités : les volumes exportés ont chuté de 47,36 millions de tonnes à 39,46 millions de tonnes (–16,7 %). L'écart est comblé par une hausse du prix unitaire moyen à l'exportation, qui a progressé de 9,8 % sur la période, passant de 208 €/tonne à 228 €/tonne. Ainsi, la contraction réelle des capacités exportatrices de l'UE est partiellement masquée par l'inflation des prix des céréales.

Indicateur d'exportation	2015	2025	Variation
Valeur (milliards €)	9,85	9,01	–8,5 %
Volume (millions de tonnes)	47,36	39,46	–16,7 %
Prix moyen (€/tonne)	208,0	228,4	+9,8 %

Les importations explosent, tirées par le maïs et le blé ukrainiens

Du côté des importations, la dynamique est inverse et beaucoup plus spectaculaire. La valeur des achats extra-UE de céréales a bondi de 65,3 %, passant de 5,11 milliards

d'euros en 2015 à 8,45 milliards d'euros en 2025 (Aperçu général des échanges). Les volumes importés ont grimpé de 42,8 % (de 21,14 millions de tonnes à 30,18 millions de tonnes), tandis que le prix unitaire à l'importation augmentait de 16,1 % (de 241 €/tonne à 280 €/tonne). Le maïs (code 1005) et le froment (blé, code 1001) dominent très largement ce flux entrant : en 2025, le maïs représentait 18,58 millions de tonnes et le blé 7,68 millions de tonnes, soit respectivement 61 % et 25 % des volumes importés (Comparaison détaillée des segments).

Indicateur d'importation	2015	2025	Variation
Valeur (milliards €)	5,11	8,45	+65,3 %
Volume (millions de tonnes)	21,14	30,18	+42,8 %
Prix moyen (€/tonne)	241,3	280,1	+16,1 %

Le solde commercial fond de près de 90 %, faisant basculer l'UE dans une dépendance accrue

L'excédent commercial céréalier de l'UE est passé de 4,74 milliards d'euros en 2015 à seulement 0,56 milliard d'euros en 2025, soit une réduction de 88,2 % (Aperçu général des échanges). En 2023, le solde avait même touché un point bas à 0,08 milliard d'euros, illustrant l'extrême fragilisation de la position nette exportatrice de l'Union. Cette contraction est le résultat mécanique de la hausse des importations combinée à la stagnation des exportations en valeur, elle-même contrainte par des volumes en baisse.

2. Une recomposition radicale de la géographie des partenaires

L'Ukraine s'impose comme fournisseur incontournable, tandis que la Russie disparaît des sources d'approvisionnement

Le paysage des fournisseurs de céréales à l'UE a été bouleversé. L'Ukraine est devenue, de très loin, le premier partenaire d'importation, avec une valeur d'achat passant de 1,64 milliard d'euros en 2015 à 2,27 milliards d'euros en 2025, et un pic à 5,02 milliards en 2023 (Principaux partenaires). Dans le même temps, les importations en provenance de Russie se sont effondrées de 234 millions d'euros à seulement 2,7 millions d'euros (– 98,8 %), conséquence des sanctions et des restrictions commerciales après 2022. Les États-Unis, le Brésil et le Canada ont comblé une partie du vide : les achats américains ont crû de 232,5 % (à 1,38 milliard d'euros), les achats brésiliens de 210,9 % (à 0,59 milliard) et les achats canadiens de 89,2 % (à 1,30 milliard). Le Royaume-Uni, bien que restant un partenaire important, a vu ses exportations vers l'UE diminuer de 38,9 %.

Les exportations se redéploient vers de nouveaux marchés, au détriment des clients traditionnels

Côté exportations, la hiérarchie des clients a également évolué. L'Algérie demeure le premier débouché, mais ses achats ont baissé de 37,3 % (de 1,37 milliard à 0,86 milliard d'euros). L'Arabie saoudite a réduit ses importations de 30,0 %. La Chine, un temps acheteur majeur, a vu ses commandes s'effondrer de 78,7 % (de 0,82 milliard à 0,17 milliard), avec une volatilité extrême d'une année sur l'autre (Principaux partenaires). En revanche, plusieurs marchés africains ont fortement progressé : le Maroc (+123,3 %, à 1,07 milliard d'euros) et le Nigeria (+338,9 %, à 0,41 milliard) sont devenus des destinations clés. Le Royaume-Uni, après sa sortie de l'UE, est resté un partenaire stable avec une augmentation de 26,1 % des exportations européennes vers ce pays, confirmant la résilience des flux céréaliers post-Brexit.

Partenaire export	2015 (Mrd €)	2025 (Mrd €)	Variation
Algérie	1,37	0,86	-37,3 %
Arabie saoudite	1,05	0,74	-30,0 %
Maroc	0,48	1,07	+123,3 %
Chine	0,82	0,17	-78,7 %
Royaume-Uni	0,57	0,71	+26,1 %
Nigeria	0,09	0,41	+338,9 %

Les grands États membres exportateurs traditionnels cèdent du terrain aux pays de l'Est

La structure intra-communautaire des exportations révèle un déplacement du centre de gravité céréalier. La France, premier exportateur européen, a vu ses ventes extra-UE chuter de 37,3 % (de 3,60 milliards à 2,26 milliards d'euros), tandis que l'Allemagne enregistrait une contraction de 51,0 % (Principaux déclarants). À l'inverse, la Roumanie a accru ses exportations de 73,2 % (à 2,30 milliards d'euros), la Bulgarie de 167,6 % (à 0,96 milliard) et la Lituanie de 53,5 % (à 0,61 milliard). Ces pays affichent en 2025 les indices de spécialisation (RSCA) les plus élevés pour la filière céréalière : Bulgarie (0,72), Croatie (0,69), Lettonie (0,66), France (0,57) et Roumanie (0,49) (Spécialisation). La capacité exportatrice s'est donc concentrée dans les États membres de l'Est et le bassin méditerranéen oriental, au détriment des puissances agricoles historiques de l'Ouest.

3. Le choc de 2022 : un séisme des prix et une vulnérabilité structurelle accrue

Un choc de prix généralisé en 2022, amplifié par l'invasion de l'Ukraine

L'année 2022 a constitué un point de rupture pour les prix des céréales échangées par l'UE. De nombreux partenaires ont subi des chocs de prix anormaux, tant à l'export qu'à l'import (Chocs de prix). Du côté des exportations, le prix unitaire vers le Maroc a bondi de 67 % par rapport à la moyenne de référence 2020-2021, celui vers l'Égypte de 69 %, vers l'Algérie de 67 % et vers la Jordanie de 67 % (anomalie de 9,7). À l'importation, le prix moyen du blé canadien a grimpé de 61 %, avec une anomalie de 8,2. Cette flambée reflète l'effet combiné de l'offre ukrainienne perturbée, des coûts élevés de l'énergie et des tensions logistiques mondiales. Les prix se sont ensuite partiellement résorbés en 2023-2024, mais sont restés structurellement plus élevés qu'avant la crise.

La volatilité des approvisionnements pèse sur la sécurité des importations

La guerre en Ukraine a révélé la forte volatilité des sources d'approvisionnement de l'UE. Le coefficient de variation des volumes importés depuis les États-Unis atteint 0,92, celui du Brésil 0,53 et celui de la Russie 0,59 (Volatilité des importations). Du côté des exportations, la Chine (0,72) et le Nigeria (0,69) montrent des fluctuations de demande très erratiques. Cette instabilité pousse à une diversification encore insuffisante : l'indice de concentration des importations (HHI) a grimpé de 1 473 en 2015 à un pic de 2 379 en 2024, avant de redescendre à 1 363 en 2025 (Concentration du marché). La concentration des exportations, elle, reste faible et maîtrisée (HHI de 565 à 494, -12,5 %), traduisant une meilleure répartition des débouchés.

La dépendance nette aux importations grimpe de 20 % à 31 % en une décennie

L'indicateur de dépendance nette aux importations (net import reliance), qui rapporte les importations nettes à la disponibilité intérieure, est passé de 20,2 % en 2015 à 31,3 % en 2024, soit une hausse de plus de 11 points (Dépendance aux importations). La production européenne de céréales, bien que toujours massive, a reculé de 3,05 milliards de tonnes en 2003 à 2,59 milliards de tonnes en 2024 (-15,1 %), tandis que sa valeur en euros progressait de 2,06 milliards à 3,38 milliards sous l'effet des prix (Production céréalière). L'intensité commerciale (commerce total sur production) a atteint 44,7 % en 2024, un niveau record qui illustre l'ouverture croissante du marché européen aux importations. La propension à exporter (exportations sur production) n'a augmenté que de 9,6 % à 12,5 %,

signe que la hausse des flux sortants est principalement due à un effet prix et non à un surplus productif.

Conclusion

Au cours de la décennie 2015-2025, le commerce extérieur céréalier de l'Union européenne a connu une métamorphose profonde. Son traditionnel excédent commercial a pratiquement disparu sous la poussée des importations de maïs et de blé, notamment ukrainiens, tandis que les exportations reculaient en volume malgré des prix soutenus. La géographie des échanges s'est réorganisée : l'Ukraine a supplanté la Russie, les États-Unis et le Brésil ont gagné en importance, et les exportations se sont déplacées de l'Algérie et de la Chine vers le Maroc et le Nigeria. À l'intérieur de l'UE, les pays de l'Est (Roumanie, Bulgarie) ont renforcé leur rôle exportateur aux dépens de la France et de l'Allemagne. Le choc systémique de 2022 a laissé des traces durables : prix plus volatils, incertitudes sur les approvisionnements et une dépendance nette aux importations qui a franchi le seuil des 30 %. Ces dynamiques appellent une vigilance accrue sur la résilience alimentaire de l'UE et sur la capacité de sa production à répondre à la demande intérieure tout en restant présente sur les marchés tiers.

Généré le 2026-07-24 à partir des données de tradedashboard.eu

Rapport généré par une machine : il accélère l'analyse humaine, quitte à parfois l'induire en erreur. Il ne peut jamais la remplacer complètement.

Si vous avez besoin de conseils à propos de la politique commerciale européenne, ou de représentation pour vos intérêts à Bruxelles, n'hésitez pas à me contacter à support@tradedashboard.eu. Vous trouverez mon CV à cette adresse.